che : de gueules, à la bande d'argent, accompagnée en chef d'une *fleur* de lis de gueules. — **Linden.** Arnould Linden, comte d'Archot, eut cinq fils, dont l'aîné, succédant au comté d'Archot, conserva les armes pleines de la maison, qui sont : d'or, à trois *fleurs* de lis de sable. Le deuxième, nommé Gérard, seigneur de Wisemale, prit : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent. Le troisième, Godefroy, baron de Rosseloire : d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules. Le quatrième, Henri, seigneur de Rivière : d'argent, à trois *fleurs* de lis de sable. Enfin le cinquième, Jean, seigneur de Schoonhaen : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Lipsen**, en Allemagne : d'azur, parti d'argent, à un buste de roi couronné, tenant de sa main droite une *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **Lipsi**, à Venise : d'or, au chevron d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent, supportant un sauvage naissant de carnation, la massue de sable sur l'épaule. — **L'Isle**, en Provence : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent, tigées et feuillées de sinople. — **Lisse**, en Hollande : d'or, à la croix ancrée de gueules, chargée d'un écusson d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules. — **Livré**, en Bretagne : de gueules, à la *fleur* de lis d'or, surmontée de deux croisettes d'argent. — **De Loiselench** (Pierre), natif de la Pouille, au royaume de Naples, chancelier de France en 1067, abbé de Saint-Germain-des-Prés en 1078, et mort en 1082 : écartelé, aux 1 et 4, semé de France, à un écusson d'azur, chargé de trois besants d'argent; aux 2 et 3, un bœuf furieux de gueules, onglé, accolé et accorné de sable. — **Lollin**, à Venise : losangé d'or et de gueules, au chef d'argent, chargé d'une *fleur* de lis de gueules. — **Lombard**, secrétaire des commandements de Monsieur, frère de Louis XIV : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois *fleurs* de lis de sable, au chef de gueules. — **Lombard**, en Bourgogne : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois *fleurs* de lis de sable, au chef d'azur. — **Lombec**, originaire de Liége : de sable, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Lommis**, en Suisse : d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées au canton sénestre d'une *fleur* de lis du même, posée en barre. — **Longueville**, marquis d'Haucourt : écartelé, aux 1 et 4 d'Orléans-Longueville, au bâton raccourci d'argent; aux 2 et 3 d'argent, semé de trèfles de sinople, à deux oiseaux affrontés du même, surmontés de deux T de gueules, sur le tout de Prestreval, qui est d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois besants d'or. — **Lonlay de Lignières** : d'argent, à trois porcelets de sable, posés deux et un, à la *fleur* de lis de gueules en abîme. — **Lorberrn**, en Allemagne : de gueules, à cinq *fleurs* de lis d'argent, posées trois et deux. — **De Lorraine** (Claude), duc d'Aumale, pair et grand veneur, tué au siége de La Rochelle le 14 mars 1573 : écartelé, aux 1 et 4 de Lorraine-Guise, aux 2 et 3 de Bourbon. — **Lort**, en Languedoc : de sable, à une croix ancrée de gueules, chargée d'une *fleur* de lis du même; le tout soutenu par deux lévriers d'argent, accolés du premier. — **Lotsky**, en Silésie : de sable, à trois poissons d'or, pendus à un filet du même, mouvant du chef; accosté de deux *fleurs* de lis du même, posées aux cantons. — **Loubes**, à Tours : losangé d'or et d'azur; écartelé d'argent, à une bande fuselée de gueules, accompagnée de six *fleurs* de lis d'azur, posées en orle. — **Loysa**, en Espagne : d'azur, à cinq roses de gueules, posées deux, deux et une; à la bordure d'azur, chargée de six *fleurs* de lis d'or, mouvantes des flancs, du chef et de la pointe, posées deux, deux et deux. — **Lozier** : d'or, à une bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Luiteridt**, en Allemagne : d'argent, à une *fleur* de lis de gueules. — **Lullié**, à Lyon : d'or, embrassé d'azur à sénestre, l'or chargé d'un lion de gueules, l'azur d'une étoile d'or et d'un croissant d'argent, parti de gueules, à une fasce d'argent, chargée d'un carreau d'azur, accompagné de trois *fleurs* de lis d'or. — **Lumagne**, originaire des Grisons : de gueules, à trois colimaçons d'argent, posés deux et un; au chef d'azur, bordé d'argent, chargé d'une *fleur* de lis d'or, par concession du roi Louis XIII du 1er juin 1624, dont un chanoine de Lyon en 1697. — **Lundin**, en Angleterre : d'or, au lion de gueules, dans un double trescheur fleurdelisé du même, à la bordure componnée d'argent et d'azur. — **Lur** : de gueules, à trois croissants d'argent, au chef d'or, écartelé du même, à la fasce de gueules, accompagnée de six *fleurs* de lis d'azur. — **Luzeau**, en Bretagne : d'azur, à la double *fleur* de lis d'argent, surmontée de deux mouchetures d'hermine du même. — **Luzieau** (André), auditeur des comptes en Bretagne : d'azur, à deux *fleurs* de lis d'argent jointes, l'une versée et toutes deux aux pieds perdus, et en chef deux mouchetures d'hermine d'argent. — **Luzieau** (Claude), en Bretagne, auditeur des comptes : d'azur, à deux *fleurs* de lis d'argent jointes, l'une versée et toutes deux aux pieds perdus, accompagnées de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe. — **Lyon**, en Angleterre : d'argent, au lion d'azur, dans un double trescheur fleurdelisé du même. — **Lyon** : d'azur, semé de *fleurs* du lis d'or, à une tête de léopard du même. — **Des Lyons**, à Saint-Omer : d'argent, à quatre lions de sable. — **Du Lys**, en Nivernais : d'azur, à trois chiens courants l'un sur l'autre d'or, surmontés d'une *fleur* de lis d'argent, par déclaration du roi Louis XIII, donnée à Paris le 25 octobre 1612, enregistrée le 18 décembre suivant. Ce prince permit à Charles du Lys, avocat général en la cour des aides de Paris, et à Luc du Lys, sieur de Resne-Moulin, secrétaire du roi, issus de Pierre Darc, dit du Lys, frère de Jeanne Darc, dite la Pucelle d'Orléans, d'ajouter à leurs armes une *fleur* de lis d'or. — **Lys**, seigneur de Beaucé, en Bretagne : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de quatre mouchetures d'hermine, surmontée de deux *fleurs* de lis d'argent, dont un chevalier de Malte en 1664.

Machif, en Allemagne : d'argent, à dix *fleurs* de lis de gueules, posées trois, deux, trois et deux. — **Machtolff**, en Allemagne : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois besants d'argent et accostée de six *fleurs* de lis d'or, trois en chef et trois en pointe. — **Macquart**, en Lorraine, descendant par les femmes de Catherine du Lys, fille de Pierre Darc, dit *du Lys*, frère de Jeanne Darc, connue sous le nom de la *Pucelle d'Orléans :* d'argent, à une épée d'azur, posée en pal, la pointe en haut, couronnée d'une couronne d'azur et accostée de deux *fleurs* de lis d'or; au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'argent. — **Maculan** (Vincent), cardinal florentin en 1641 : de gueules, au lion d'or tenant une rose d'argent, au chef cousu de France. — **Magiocca**, à Gênes : d'azur, à une foi d'argent en fasce habillée d'or, supportant une *fleur* de lis en chef et trois étoiles à six rais, le tout du même. — **Magiola**, à Gênes : d'azur, au lion couronné, tenant une *fleur* de lis d'or, à la bande d'argent branchante chargée d'un pampre de vigne de sinople. — **Magny**, en Normandie : de gueules, à la rose d'argent, tigée et feuillée de sinople, accompagnée de deux *fleurs* de lis, parti d'or et d'argent; un croissant d'or en pointe de l'écu. — **De Magny** (Anne), veuve de Robert de Godefroi, écuyer, sieur de Dinfville : d'azur, à une branche de laurier d'or, soutenue d'un croissant du même, accompagnée en chef de deux *fleurs* de lis aussi d'or, au chef d'argent. — **Mahaud**, de Melun : d'azur, au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis de gueules. — **Maheu**, en Normandie : d'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux croix fleurdelisées du même, et en pointe d'une rose d'argent. — **Mahuet**, à Metz, en Lorraine : d'azur, à une tour d'argent, surmontée d'une croix fleurdelisée et accostée de deux autres croix du même; écartelé d'azur, à trois besants d'or, au chef d'argent chargé d'un léopard de gueules. — **Mahun**, en Angleterre : de gueules, à la manche mal taillée d'hermine, à une *fleur* de lis d'or mise au franc-canton. — **Mahus**, en Alsace : diapré d'or, à la bande d'azur chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Maigny** : de gueules, à six *fleurs* de lis d'argent en chef, et une rose de cinq feuilles d'or, tigée et feuillée de sinople, montante d'un croissant d'argent en pointe. — **Maillard** : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or, accompagnée de six merlettes de sable en orle. — **Maillasson**, en Poitou : d'azur, à deux branches tigées par le pied de trois racines, et fleurdelisées d'argent par le haut, en sautoir. — **Maillot**, en Normandie : de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Du Maine** (Eléonor), comte du Bourg, maréchal de France en 1724 : de gueules, à la *fleur* de lis d'or. — **Le Maingre**, en Provence : d'argent, à une aigle à deux têtes de gueules, membrée et becquée d'azur, et chargée en cœur d'une *fleur* de lis d'or. — **Le Maingre**, dit *Boucicault*, maréchal de France : d'argent, à l'aigle éployée de sable, parée de gueules, brisée sur l'aile droite d'une *fleur* de lis d'or. — **Mair**, en Autriche : coupé d'or et de gueules, à trois *fleurs* de lis mal ordonnées de l'un en l'autre. — **Le Maître**, en Normandie : de sable, à trois fasces d'argent, une *fleur* de lis du même brochante sur le tout. — **Le Maître**, en Normandie : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois fasces d'or; aux 2 et 3 d'or, à un écusson de gueules sur le tout d'azur; à une *fleur* de lis d'or, accompagnée en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un barbeau renversé sur le dos, aussi d'or. — **Le Maître**, en Lorraine : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or en chef, et en pointe une *fleur* de lis d'argent, soutenue d'un croissant du même. — **Le Maître**, originaire de Provence : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois étoiles de gueules, accompagnée de deux *fleurs* de lis d'or, une en chef et une en pointe. — **Malaperte**, abbé de Marchiennes, en Flandre : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent, à la bordure componnée d'or et de gueules. — **Maldachiny**, cardinal en 1647 : parti, au 1 de gueules, à la colombe d'argent tenant à son bec une branche d'olivier d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or, qui est de Pamphilio; au 2 d'azur, à trois étoiles d'or, posées une et deux, coupé, crénelé d'argent, maçonné de sable. — **Maldonado**, en Espagne : de gueules, à cinq *fleurs* de lis d'or en sautoir. — **De Malenfant de Preissac** (Antoine), chevalier de Malte en 1612 : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une aigle éployée d'argent; aux 2 et 3 de gueules, à trois fasces vivrées d'argent, à une bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or, brochante sur le tout. — **Maleteste**, en Bourgogne : tiercé en fasce, au 1 d'azur, à une *fleur* de lis d'or; au 2 d'or; au 3 de gueules, à un croissant d'argent. — **Malevende** : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, à deux cantons d'argent, à la pointe coupée du même. — **Mamye**, en Alsace : écartelé, au 1 d'azur, au lion d'or, lié de gueules, à une fasce aussi d'or, brochante sur le tout; au 2 d'or, à un arbre de sinople sur une terrasse du même, supportée par deux griffons, coupé de gueules et de sable; au 3 d'argent, à une levrette courante en bande de sable, accolée et brochée d'or, au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or; sur le tout, de gueules, à un chien passant, la tête contournée d'argent, accolée de gueules et bouclée d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles à six rais d'or. — **Mandons**, en Bourbonnais : d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une *fleur* de lis au pied fiché d'or, le chevron accompagné de trois roses d'argent. — **Manessier**, en Picardie : d'argent, à la bande de sable chargée de trois *fleurs* de lis d'or, et accompagnée de trois hures de sanglier de sable, deux au canton sénestre et une au canton dextre; écartelé d'or, à la croix d'azur cantonnée de quatre soleils de gueules. — **Mangin**, en Lorraine : tiercé en pal, au 1 d'azur à trois feuilles d'argent, les deux du chef affrontées, et accostant une étoile d'or; au 2 de sable à deux aigles d'or, l'une sur l'autre; au 3 de gueules, à deux *fleurs* de lis d'or, l'une sur l'autre — **Manners**, en Angleterre : d'or, à deux fasces d'azur, au chef écartelé; aux 1 et 4 d'azur, à deux *fleurs* de lis d'or; aux 2 et 3 de gueules, au léopard d'or. — **Mannovis**, en Angleterre : d'or, à deux fasces d'azur, au chef écartelé d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or et de gueules, à trois lions d'or. — **Manuel** : palé d'argent et de gueules de six pièces, au chef d'azur chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Maralver de La Pausse**, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem : d'azur, à la croix d'argent alésée et fleurdelisée d'or. — **Marçay**, à Orléans : d'azur, à sept *fleurs* de lis d'argent en orle, posées deux, deux, deux et une. — **Marçay**, de Froumanteau, à La Châtre : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Marcé**, dans l'Orléanais : d'or, semé de *fleurs* de lis de gueules. — **Marcé**, de la généralité de Caen, en Normandie : fretté d'or et de gueules de six pièces, semé de *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Marcel** : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Marcel de Bouqueval** : d'argent, à la croix patriarcale de sable, écartelé d'or, à la bande de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Marchenoir**, dans le Vendômois : d'azur, à la fasce d'or, chargée de trois roses de gueules, accompagnées de deux *fleurs* de lis d'or, écartelé des armes de la ville de Blois. — **Marco**, en Allemagne : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux roses de gueules, et en pointe d'une *fleur* de lis du même. — **Marcol** : d'argent, à la double croix de sable, écartelée d'or, à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Marcoux**, en Languedoc : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois épis de froment d'or, mis en fasce sur un coupé d'azur, à la hache d'argent mise en pal, qui est de Marcoux; aux 2 et 3 d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or, qui est du Boys. — **Mardaon** (Nicole) : de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **Mardonade**, à Cambrai : de gueules, à cinq *fleurs* de lis d'or en sautoir. — **Maréchal**, en Normandie : d'argent, à une fasce d'azur, accompagnée en chef d'une aigle naissante à deux têtes aussi d'azur, et en pointe d'une *fleur* de lis du même. — **Des Mares de Bellefosse** : écartelé, au 1 de gueules, à la *fleur* de lis d'or; au 2 de Montmorency-Laval; au 3 d'azur, à trois colombes d'or; au 4 de gueules, à trois molettes d'éperon d'or, sur le tout d'azur, à trois croissants d'argent. — **Marescoli**, en Italie : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules; aux 2 et 3 fascé d'argent et de gueules de six pièces, au léopard de sable brochant, au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Margeret**, grand audiencier de France : d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'une *fleur* de lis d'or, accompagnée de trois têtes de léopard de sable, lampassées de gueules. — **Marinel**, en Normandie : d'azur, au lion issant d'or, accompagné de trois *fleurs* de lis du même. — **Marignane**, en Provence : d'or, à deux pins de sinople passés en sautoir, fruités d'argent; au chef d'azur, chargé de sept *fleurs* de lis d'argent, posées trois, trois et une. — **Marion**, seigneur de Kerhuel, en Bretagne : d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules, posées deux et une; *alias :* d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Marpach**, en Allemagne : parti de gueules et d'argent, à une *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **Maron de Pisarry**, à Bordeaux : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une croix ondée d'argent, accompagnée de trois peloux de châtaignes d'or; aux 2 et 3 de gueules, à trois fasces ondées d'argent, à l'écusson d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or, brochant sur la deuxième fasce. — **Marsay**, en Anjou : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Mars-Bodin**, en Bretagne : d'or, à une fasce de gueules, chargée d'une autre échiquetée d'or et d'azur, à l'aigle naissante de gueules, au chef couronné et becqué de gueules, chargée, sur la poitrine, d'une *fleur* de lis d'or. — **Marselière** : d'or, à la fasce d'hermine, accompagnée de trois *fleurs* de lis d'azur, posées deux et une.

— **Marselière** : de sable, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **La Marselière** : de sable, à cinq *fleurs* de lis d'argent, posées en sautoir. — **Marsille**, en Picardie : d'argent, au chevron de gueules, chargé sur la pointe d'une *fleur* de lis d'argent, et accompagné de trois éperons de sable, posés deux et un. — **Martigné**, en Bretagne : semé de France, au lion d'or. — **La Martignière**, en Dauphiné : vairé de cinq traits, à la *fleur* de lis d'or en cœur. — **Martin**, capitaine de marine, anobli par le roi Louis XIII : de sinople, à l'écu en abîme de gueules, chargé d'une *fleur* de lis d'or, accompagné de deux mains fermées d'argent, et en pointe de deux manteaux du même, le tout surmonté d'un bâton d'or, issant du chef posé en pal, et en pointe une corne, aussi d'or. — **Martinelli**, à Venise : coupé en chef d'azur, à une *fleur* de lis d'argent, surmontée de deux molettes d'éperon du même, et en pointe d'argent à la fasce de gueules, et, sur le tout, une colonne d'argent, posée en bande. — **Martois** : de gueules, semé de croisettes d'or, à trois *fleurs* de lis du même. — **Masay**, en Touraine : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Mascal**, en Angleterre : de sable, à six *fleurs* de lis d'or, à la bordure endentée d'argent. — **Mascrany**, à Lyon, dont un chevalier de Malte en 1640 : de gueules, à trois fasces vivrées d'argent, celle du milieu chargée d'un écusson d'azur, à une *fleur* de lis d'or, au chef cousu de France, chargé d'une aigle éployée d'argent, couronnée d'or, accostée à dextre d'une clef et à sénestre d'un casque en profil du même. — **Masmines**, en Flandre : de gueules, au lion d'or brisé à la poitrine d'une *fleur* de lis de gueules. — **Massougnes**, en Poitou : d'argent, à trois fasces de gueules, dont deux chargées de trois têtes de couleuvres d'argent couronnées d'or, et la troisième de trois coquilles d'argent; au chef d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Mauchevalier** : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or, accostée de six merlettes de sable. — **Mauclair**, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem : d'azur, au chevron d'argent, chargé sur la pointe d'un croissant de gueules, la pointe en haut; accompagné de trois *fleurs* de lis d'or, deux en chef et une en pointe. — **Maugis** : de sable, au lion d'or, armé, couronné et lampassé d'argent, et une orle de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Maullay**, dans la généralité de Paris : de sable, à une *fleur* de lis d'or adextrée, et une croix ancrée d'argent rangée en fasce. — **Mauny**, en Bretagne : d'hermine, papelonné de gueules, au franc-quartier de sable, chargé d'une demi-*fleur* de lis d'argent défaillante à sénestre. — **Maupas** (Henri), évêque et seigneur du Puis, comte de Velay : écartelé, au 1 d'or, au double trescheur de sinople, fleurdelisé, contre-fleurdelisé du même, à la croix de Saint-André de gueules sur le tout, qui est de Bossu-Longueval; au 2 d'argent, à la croix ancrée de sable, chargée d'une coquille d'or, qui est de Moulin; au 3 d'or, au lion d'azur, qui est de Roussy; au 4 d'or, à deux masses d'armes de sable passées en sautoir, liées de gueules par en bas, qui est de Gondi, et sur le tout de gueules, à un griffon d'or, qui est de Maupas du Four. — **Maurice**, en Lorraine : écartelé, au 1 d'azur, au chevron abaissé d'or, accompagné en chef de trois étoiles du même, posées une et deux; en pointe, une rose aussi d'or; au 2 de sable, à deux aigles, l'une sur l'autre, d'or; au 3 de gueules, à trois *fleurs* de lis d'or, l'une sur l'autre; au 4 d'azur, à trois feuilles d'argent emmanchées d'or, les deux chefs confrontés et accostant une étoile aussi d'or. — **Mausterlingen**, aux Pays-Bas : de menu vair, au chef abaissé de sable, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Mauvie**, en Bretagne : de gueules, semé d'hermine d'argent, au canton de sable, à la demi-*fleur* de lis d'argent. — **Mayenne**, sorti des ducs de Guise : écartelé, aux 1 et 4 grands quartiers de Lorraine-Guise; au 2 et 3 grands quartiers contre-écartelé : aux 1 et 4 petits quartiers, de France, à la bordure engrêlée d'or et de gueules; aux 2 et 3 petits quartiers d'azur, à une aigle d'argent, couronnée, becquée et membrée d'or, qui est Ferrare. — **Mayenne** : de gueules, au chef d'argent, à l'escarboucle pommetée et fleurdelisée d'or sur le tout. — **Mayenfels**, en Allemagne : d'argent, semé de *fleurs* de lis de gueules, à la bande d'or brochante sur le tout, chargée de trois bouterolles de sable. — **Mayenthal**, en Allemagne : de gueules, à la croix d'or, cantonnée de douze *fleurs* de lis du même, trois de chaque côté, posées deux et une. — **Mayer**, en Bourgogne ancienne : d'or, à un fer de pique d'azur, coupé d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **Mayern**, en Autriche : de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **De Meacone** (Claude), commissaire d'artillerie à Gravelines : d'argent, à une bande fuselée de gueules, accompagnée de dix *fleurs* de lis de sable, posées en orle. — **Meauffe**, en Normandie : de sinople, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Meaulne de La Tribaudière**, en Anjou : d'argent, semé de *fleurs* de lis de sable, à la bande fuselée de gueules, brochante sur le tout. — **Meaune**, en Touraine : d'argent, à une bande fuselée de gueules, accompagnée de six *fleurs* de lis de sable, posées en orle trois en chef et une en pointe. — **Meaune**, en Bretagne : d'argent, à la bande de gueules, fuselée, accompagnée de sept *fleurs* de lis de sable, une en chef, trois en bande et

trois en pointe. — **De Meaux** (Pierre-Eugène), légat en France, pour Alexandre III, en 1165 : d'azur, à un chandelier d'or, écartelé de sinople, à la *fleur* de lis d'or. — **Mecker**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'or, coupé d'azur; aux 2 et 3 d'azur, à deux *fleurs* de lis d'or, sur un tertre de gueules coupé d'or. — **Mecquenen**, en Champagne : d'azur, à deux bâtons fleurdelisés d'or, passés en sautoir. — **Médicis**, en Toscane : d'or, à cinq tourteaux de gueules, posés deux, deux et un, et surmontés en chef d'un autre tourteau plus grand d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. Louis XI, par lettres du mois de mai 1645, permit à Pierre II de Médicis, duc de Florence, et à sa postérité, de porter trois *fleurs* de lis d'or en champ d'azur dans leurs armes, ce qui a donné lieu de changer le sixième tourteau, qui était primitivement de gueules plein. Les chroniqueurs de la maison de Médicis rapportent que les cinq tourteaux furent pris pour armoiries de cette maison en représentation des cinq boules qui étaient à la massue du géant Muel, tué par Evrard de Médicis, chevalier suivant la cour de Charlemagne en la guerre contre les Lombards. Le coup que lui porta le géant avec sa massue laissa, sur le bouclier doré d'Evrard, l'empreinte des cinq boules encore sanglantes. Ces cinq empreintes furent conservées comme un glorieux trophée. — **De Medina-Celi** (Gaston de La Cerda, premier du nom, comte) : écartelé, aux 1 et 4 de Castille et de Léon; aux 2 et 3 de France, à cause de Blanche de France, fille du roi saint Louis. — **Médine**, en Normandie : écartelé en sautoir, au 1 d'azur, à la *fleur* de lis d'or; au 2 d'argent, à un arbre de sinople, sur un tertre du même; sur le tout un renard passant de gueules; aux 3 et 4 d'argent, à deux lions affrontés de sable. — **Megret**, en Poitou : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, au bâton d'argent brochant sur la première et la troisième. — **Meichsen**, en Autriche : d'or, parti d'azur, à une *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **Du Meillet** : d'azur, à la croix pattée d'argent, accompagnée au deuxième canton d'une *fleur* de lis d'or. — **Melevende** : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, à deux cantons d'argent, à la pointe coupée du même. — **Mélicourt** : d'argent, à la *fleur* de lis de sable, à la bordure dentelée du même. — **Menesès**, en Portugal : écartelé de Portugal, brisé d'un filet de sable en barre; aux 2 et 3 d'or, à cinq *fleurs* de lis d'azur en sautoir, sur le tout d'or plein. — **Mer**, en Bretagne : de gueules, à un calice d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis d'or. — **Merci** : d'or, à la croix d'azur, l'écusson couronné de huit *fleurs* de lis d'or. — **Le Mercier**, mari de la nourrice de Louis XV : d'or, à deux dauphins adossés d'azur, crêtés de gueules, coupé d'azur à une couronne de France fermée d'or, surmontée de deux *fleurs* de lis du même. — **Merckel**, en Alsace : d'or, à deux *fleurs* de lis de gueules l'une sur l'autre, et une plume d'azur en fasce arrondie. — **Mercklin**, en Allemagne : d'azur, à la croix ancrée d'argent, cantonnée de quatre *fleurs* de lis du même. — **Merdi**, en Bretagne : écartelé, au 1 d'argent, à une *fleur* de lis de gueules; au 2 de gueules, à une *fleur* de lis d'argent; au 3 de gueules; au 4 d'argent, à une *fleur* de lis brochante sur ces deux quartiers de l'un en l'autre. — **Le Merdi**, seigneur de Quilien, en Bretagne : de gueules, à quatre *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Merliori**, en Italie : d'azur, au navire d'or équipé de sept voiles d'argent, pavillon et bannières de gueules, sur une mer d'argent, au chef d'or chargé d'un lion passant, tenant de sa patte droite une *fleur* de lis de gueules. — **Mérode** : écartelé, au 1 de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent, posées deux et une; au 2 de gueules, au lion d'argent couronné d'or, l'écu semé de billettes d'argent; au 3 d'or, à sept losanges de gueules, posées trois, trois et une; au 4 d'or, à trois fasces ou burelles de gueules, la pointe de l'écu en triangle, au lion couronné d'or sur la première partition, et sur la seconde un sautoir d'or cantonné de quatre forces; sur le tout d'or, à quatre pals de gueules, à la bordure engrêlée d'azur. — **Mertons**, en Flandre : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent, au franc-quartier sénestré de gueules, au lion d'or, l'écu bordé du même. — **Mesmin** : d'azur, à la croix componnée d'argent et de gueules, chargée en cœur d'une croisette d'or, cantonnée de quatre *fleurs* de lis du même. — **Mesligni**, en Lorraine : coupé, le 1 d'azur, à deux épées d'argent garnies d'or en sautoir, accompagnées de quatre fers de pique d'argent, parti de gueules, à une *fleur* de lis d'or soutenue d'un croissant du même, tiercé d'or, à une croix ancrée de sable, marquée de cinq stigmates de gueules; au 2 d'azur losangé d'argent et de gueules, parti, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux rencontres de béliers du même, et en pointe une tête de More au naturel tortillée d'argent, au chef d'or. — **Mesnil** : d'azur, à cinq *fleurs* de lis en sautoir. — **Messerer**, en Autriche : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois *fleurs* de lis d'azur, posées deux en chef et une en pointe; aux 2 et 3 d'or, au lion de gueules. — **Le Métayer**, en Bretagne : d'azur, à une croix engrêlée d'or, cantonnée de quatre *fleurs* de lis d'argent. — **Meverlt**, en Allemagne : de gueules, à la *fleur* de lis d'argent; coupé d'argent, maçonné de sable. — **Meun** : d'azur, au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis de sable. Jacques de Meun, fils naturel de Philippe Ier, roi de France, et de Bertrude de Montfort, comtesse d'Anjou : semé de France, au franc-canton de gueules. Ce Jacques de Meun fut aussi seigneur de Montlhéry. — **Meusinger**, en Allemagne : d'or, parti de sable, à un homme à mi-corps habillé à l'allemande, coupé d'argent à deux *fleurs* de lis de gueules, chapé du même, à une *fleur* de lis d'argent. — **Meylach**, en Alsace : d'azur, à une *fleur* de lis d'or. — **Meyre**, en Belgique : de sinople, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Meyererven**, en Danemark : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à une tête de licorne d'argent; aux 2 et 3 d'azur, à une couronne d'or, traversée en pal d'une *fleur* de lis double du même. — **Mezingen**, en Allemagne : d'argent, au cerf contourné et courant de gueules, accompagné de deux *fleurs* de lis d'azur en chef, et d'un trèfle en pointe. — **Mialhet**, en Languedoc : de gueules, au lis d'argent, accosté de deux épis de millet d'or. — **Michallis** : d'or, à la fasce d'azur chargée d'une croix fleurdelisée, au pied fiché d'argent, et accompagnée de trois sempervives de sinople, à la bordure engrêlée de gueules. — **Michon-Laplisse** : d'azur, à trois besants d'argent et une *fleur* de lis en abîme. — **Midon**, en Normandie : d'azur, à la croix fleurdelisée d'or, accompagnée de quatre roses d'argent. — **Miestre**, en Flandre : de sinople, à une *fleur* crénelée d'or, et accompagnée en pointe d'une *fleur* de lis du même. — **Migacys**, en Allemagne : de sable, écartelé d'argent, à la bande sur le tout chargée de trois *fleurs* de lis d'or, posées en bande. — **Mikbusch**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent; aux 2 et 3 fascé de gueules et d'argent. — **Milan** (Jean Galéas, duc DE), auquel Charles VI permit d'écarteler ses armes de celles de France, par lettres du 10 mars 1432 : aux 1 et 4 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or; aux 2 et 3 de Milan, qui est d'argent à une guivre d'azur couronnée d'or, posée en pal, à l'enfant issant de gueules. Les successeurs de Galéas n'ont plus écartelé de France. — **Milet**, chanoine de Verdun : tiercé en pal, au 1 d'azur à trois faucilles d'argent, les deux du chef affrontées, entre elles une étoile d'or; au 2 de sable, à trois aigles d'or; au 3 de gueules, à deux *fleurs* de lis d'or. — **Miossens** : de France, écartelé de gueules. — **Mirabel**, en Limousin : d'azur, à trois miroirs ovales d'argent, bordés d'or, posés deux et un, à une *fleur* de lis du même en cœur. — **Miral**, chevalier de Saint-Lazare : écartelé, au 1 d'or, à une *fleur* de lis d'azur; au 2 d'azur, à une levrette courante d'or; au 3 d'azur, à deux chevrons d'or; au 4 d'or, à trois branches de laurier, sur une terrasse de sinople. — **Miranda**, en Espagne : d'or, au sautoir de gueules, cantonné de quatre *fleurs* de lis de sinople. — **Mirou**, archevêque et comte de Lyon : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à un miroir rond d'argent bordé d'or et pommeté de douze pièces du même; aux 2 et 3 d'argent, à trois fasces vivrées de gueules, à la bande semée de *fleurs* de lis d'or, qui est de Gentien. — **Mitte**, comte de Miolans, chevalier des ordres du roi, du 2 janvier 1599 : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au sautoir de gueules, à la bordure de sable, chargée de huit *fleurs* de lis d'or, qui est de Mitte; au 2 bandé d'argent et de gueules de six pièces, qui est Miolans; au 3 de gueules, à l'aigle éployée d'argent; sur le tout d'or, à la fasce de gueules, parti d'azur, qui est de Saint-Chamond. — **Mocheville**, en Lorraine : d'argent, à la *fleur* de lis de sable, surmontée de trois billettes du même, posées en chef, et pour cimier deux autres *fleurs* de lis de sable, sur deux bannières d'argent, surmontées de même de trois billettes de sable. — **Mockhen**, en Allemagne : de sable, à deux lions affrontés d'or, enchapés de gueules, à une *fleur* de lis d'or, sur un mur d'argent crénelé et maçonné de sable. — **Moderer**, en Allemagne : d'argent, à une *fleur* de lis d'or (armes à enquerir). — **Le Moenne**, en Bretagne : de gueules, à la *fleur* de lis d'or, accompagnée de trois croissants d'argent. — **Moisan**, en Bretagne : d'azur, à la *fleur* de lis d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon de même, deux en chef et une en pointe. — **Moisset** : d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une *fleur* de lis d'or. — **Molher**, à Hambourg : d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une demi-rose d'argent et d'une demi-étoile d'or, parti de gueules à une demi-*fleur* de lis d'argent. — **Molina** : d'azur, à la tour d'or, soutenue d'une demi-meule de moulin du même, accompagnée de trois *fleurs* de lis d'or, une en chef et deux aux côtés de la tour. — **Monestier**, en Forez : d'azur, à trois fasces d'or, surmontées de trois *fleurs* de lis du même. — **Monestier** : d'argent, coupé d'azur, à six *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Moniau**, en Allemagne : en chef de sable, à une *fleur* de lis d'or, et en pointe d'or, à une *fleur* de lis de sable, flanquée de gueules et d'argent, à une double *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Monnier**, en Normandie : d'azur, à une croix d'argent et au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis de gueules. — **Monstuejoulz**, en Languedoc : de gueules, à une croix fleurdelisée d'argent. — **Du Mont**, en Normandie : d'argent, à la *fleur* de lis de gueules. — **Montagne** : d'or, à la croix de gueules au franc-quartier d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or, par concession du roi Louis XIV, donnée à Marly l'an 1705. — **De Montagu** (Guillaume), évêque de Thérouanne : de Bourgogne, au franc-quartier d'hermine. — **Montalieu**, en Languedoc : d'azur, à la *fleur* de lis surmontée de trois croissants d'argent en chef, et accompagnée de trois étoiles du même en pointe. — **Montberaud**, en Provence, chevalier de Malte en 1567 : de gueules, au chef d'or surmonté d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Montbertault** : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la fasce d'or, surmontée de trois *fleurs* de lis du même; aux 2 et 3 d'azur, à trois bandes d'or, au chef de Bretagne. — **Montbrot**, en Allemagne : de sable, coupé d'argent, à trois *fleurs* de lis, deux sur argent et une sur sable, de l'un en l'autre. — **Montchablon** : de sinople, à trois pals de vair, au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis au pied nourri de gueules. — **Montchéron**, en Normandie : d'argent, à une *fleur* de lis séparée en deux pièces d'azur. — **Montchéron**, en Bretagne : d'argent, à la *fleur* de lis d'azur, parti découpée ou brisée de onze pièces. — **Montchevrel**, en Picardie : de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Montcoquier** : de sable, à trois *fleurs* de lis d'or, au chef abaissé, ondé du même. — **Montdarie**, en Périgord : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de six *fleurs* de lis du même, trois en chef et trois en pointe. — **Montespedoux**, femme de René de Montejean, maréchal de France, puis de Charles de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon : écartelé, au 1 de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, qui est de Montespedoux; au 2 de gueules, semé de *fleurs* de lis d'argent; au 3 de gueules, losangé d'or, en fasce et à six besants du même, trois en chef et trois en pointe; au 4 d'or, à deux fasces de gueules, accompagnées de neuf merlettes du même; sur le tout, à l'écu d'hermines. — **Montfaucon**, en Auvergne : de gueules, au sautoir d'argent, accompagné de de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Montforeau** : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent, au lion du même sur le tout. — **Montgobert** : de gueules, à une croix fleuronnée d'argent. — **De Montgommery** (Louis), en Normandie, chevalier de Malte de la langue de France en 1584 : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or; au 2 et 3 de gueules, à trois coquilles d'or. — **Montgommery**, dont les seigneurs de Lantenai et de Pasque, en Bourgogne : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois *fleurs* de lis d'or; aux 2 et 3 de gueules, chargé de trois coquilles d'or. — **Montgommery**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 de France; aux 2 et 3 de gueules, chargé de trois anneaux d'or, sur le tout en cœur, un croissant du même dans un double trescheur fleurdelisé du même. — **Monthers** (Jacques), quartinier de la ville de Paris en 1619, et échevin en 1642 : d'azur, à trois mains dextres d'argent et une demi-*fleur* de lis d'or en abîme. — **Montigni**, en Champagne : semé de France, au lion naissant d'argent. — **Montiorud**, en Bourbonnais : de sable, à trois *fleurs* de lis d'or, écartelé d'argent, au lion de sable couronné, armé et lampassé de gueules. — **De Montjournal** (Jean), chevalier de Malte le 30 décembre 1611 : écartelé, aux 1 et 4 de sable, à trois *fleurs* de lis d'argent, posées deux et une; aux 2 et 3 d'argent, au lion rampant de sable, couronné d'or. — **De Montléart** (Thibault), maître des arbalétriers de France sous le règne de saint Louis : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or à deux barres adossées du même. — **Montméliant** : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or, à deux *fleurs* de lis adossées du même. — **Montpéroux** : écartelé, au 1 d'azur, à trois otelles d'or; au 2 d'azur, à deux femmes habillées d'argent soutenant une *fleur* de lis d'or; au 3 de gueules, à trois pelotes d'argent; au 4 d'azur, à trois bandes d'or. — **Montplacé**, en Anjou : d'azur, à la croix d'or cantonnée de quatre *fleurs* de lis du même. — **Montredon**, originaire de Provence : d'hermine, à la fasce d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Montsenigo**, à Venise : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or mal ordonnées, posées une et deux; au 2 coupé d'argent et d'azur, chargé de deux roses de l'un en l'autre; au 3 coupé d'azur et d'argent, chargé aussi de deux roses, aussi de l'un en l'autre. — **Monucule** (Henri), abbé de Clairvaux, cardinal-évêque d'Albe en 1180 : semé de France, à l'écu de Champagne sur le tout, qui est d'azur à la bande d'argent, accompagnée de deux cotices potencées et contre-potencées d'or. — **Morastiga**, en Allemagne : chapé de sable, au croissant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, posées une et deux, au canton dextre d'azur, à une sénestrochère armée tenant un dard, et au canton sénestre à la fasce de gueules, chargée d'une *fleur* de lis d'azur. — **Moreau**, dont la femme nourrit Louis VI : d'or, au dauphin d'azur crêté, ouillé et barbé de gueules; au chef d'azur chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Moreau**, à Soissons : d'azur, au croissant d'argent à dextre, accompagné en chef d'une étoile d'or et d'une *fleur* de lis, au côté sénestre de la pointe de l'écu. — **Moreau**, en Poitou : d'or, au dauphin d'azur, barbé de gueules; au chef d'azur chargé de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Moreau**, à Tours : losangé d'or et d'azur, écartelé d'argent, à une bande fuselée de gueules, accompagnée de six *fleurs* de lis d'azur posées en orle. — **Moreau**, à Nantes : d'argent, à six *fleurs* de lis de gueules, posées trois, deux et une; au chef de gueules, chargé de trois fers de pique d'argent. — **Moreau** (Jean), mari de la nourrice du Dauphin, en 1682 : d'or, au dauphin d'azur, lauré et peautré de gueules, au chef d'azur chargé de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Morel**, en Aunis et en Saintonge : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois *fleurs* de lis d'azur; aux 2 et 3 d'argent, à l'aigle de sable. — **Morel**, dans le Lyonnais : d'azur, au croissant d'argent, d'où sortent trois *fleurs* de lis d'or, accompagnées en chef de deux étoiles d'argent. — **Morel de La Roquerie** : d'or, au chevron d'azur, chargé de deux sabres d'argent, et en pointe d'une *fleur* de lis de gueules. — **Morel**, en Picardie : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, accompagnée de trois glands renversés du même, posés deux et un, par concession de Charles VIII. — **Moresini**, à Venise : d'or, à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis du champ. — **Moret de Pommeri**, en Picardie : de gueules, à la *fleur* de lis d'argent, accompagnée de trois lis d'or, posés deux et un. — **Moret** (Pierre), conseiller au parlement de Grenoble en 1671 : d'or, à la croix de sable, cantonnée de quatre *fleurs* de lis de gueules. — **Morenil**, en Picardie : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, à un demi-lion d'argent rampant. — **De Moreul** (Bernard, sire), maréchal de France en 1344 : semé de France, au lion issant d'argent sur le tout. — **Morosini**, à Venise : de gueules, à la croix d'argent, accolée d'or, à la bande d'azur chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Mortaigne**, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem en 1722 : de gueules, à la croix d'or, au franc-quartier d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Mortemer** : fascé d'or et de sinople de six pièces, à la *fleur* de lis de l'un en l'autre; *alias :* de vingt-quatre *fleurs* de lis, rangées cinq, cinq, cinq, cinq et quatre, de l'un en l'autre. — **Mortens**, en Flandre : d'azur, à deux *fleurs* de lis d'argent, l'une en chef au franc-canton, et l'autre en pointe, au canton sénestre de gueules, au lion d'or, à la bordure du même, le premier écu bordé d'or. — **Morvil**, en Lorraine : semé de France, au lion issant d'argent. — **Mosca**, à Gênes : d'azur, à un lion supportant une *fleur* de lis d'or, grimpant sur un rocher de sinople mouvant à dextre. — **Moser**, en Allemagne : de sable, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux *fleurs*, et en pointe d'un lion rampant et couronné de gueules. — **Moshart**, en Suisse : d'argent, au chevron de sable, surmonté d'une *fleur* de lis au pied nourri du même. — **Mostiers de Mostérus**, en Dauphiné : d'argent, coupé d'azur, à six *fleurs* de lis en l'autre. — **La Mothe** : d'argent, au roc de sable, écartelé de sable, au roc d'argent, et sur le tout d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **Motta de Silva**, en Portugal, créé cardinal par le pape Benoît XIII le 26 novembre 1727 : de sinople, à cinq *fleurs* de lis d'argent en sautoir, parti d'argent, au lion de pourpre, armé, lampassé et couronné d'or. — **La Motte**, seigneur d'Aubigné, en Bretagne : d'argent, au lion de sable, accompagné de quatre merlettes du même, deux en chef et deux en pointe, et de trois *fleurs* de lis de gueules, à la fasce du même, brochant sur le tout. — **La Motte**, en Bretagne : d'argent, au lion de sable, à la fasce fleurdelisée et contre-fleurdelisée de gueules, brochante sur le tout, cantonnée de quatre merlettes de sable. — **La Motte** : d'argent, à la fasce de gueules, accostée de six *fleurs* de lis au pied coupé du même, trois d'un côté et trois de l'autre, en chef et en pointe. — **La Motte**, en Provence : d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre *fleurs* de lis d'or. — **De La Motte** (marquis et seigneur), en Anjou : d'argent, au lion de sable, cantonné de quatre merlettes du même, le lion chargé sur le col d'un écusson d'argent, surchargé d'une fasce fleurdelisée et contre-fleurdelisée de gueules. — **La Motte** : d'azur, à quatre coquilles et cinq *fleurs* de lis d'or, posées : les coquilles, trois en chef et une en pointe; les *fleurs* de lis, trois en fasce et deux en pointe, accostant la coquille. — **La Mouche**, à Avranches : de gueules, à deux clefs d'argent en sautoir, cantonnées de quatre *fleurs* de lis d'or, à la tête de More de sable, tortillée d'argent, brochante sur le milieu des clefs. — **Moucheron**, seigneur de La Pichonnaye de Premenu, en Bretagne : d'argent, à la *fleur* de lis d'azur, séparée par le milieu et détachée de toute part. — **Moulins**, seigneur de Bois le-Fèvre, en Anjou : d'argent, à une *fleur* de lis de sable, accompagnée de trois croix abaissées du même. — **Du Moustier**, en Normandie, dont un chevalier de Malte en 1700 : de sable, à la croix fleurdelisée d'argent, accompagnée de quatre roses du même. — **Muazo**, à Venise : coupé d'or et d'azur, à une grande *fleur* de lis, sur le tout coupé de l'un en l'autre. — **Muckener**, en Allemagne : d'or, écartelé d'azur, à une *fleur* de lis d'argent, et sur le tout une bande d'argent, chargée de trois roses de gueules. — **Muffina**, à Gênes : d'argent, à trois bandes d'azur, au chef du même, chargé d'une *fleur* de lis d'or, entre deux étoiles à six rais du même. — **Mugnos**, en Espagne : d'or, à la croix fleurdelisée de gueules, écartelé d'or, à trois fasces de gueules, à la bordure du même, chargée d'une chaîne d'or. — **Mulhottzer**, en Allemagne : coupé d'azur et d'argent, le premier chargé d'une *fleur* de lis d'argent, et le second au chapé d'azur. — **Muller**, en Suisse : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la bande de sable chargée d'un griffon d'or; aux 2 et 3 coupé